

**Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de l'UDSP du
23/02/2023**

Étaient présents :

Nom	Collège	Fonction UD	Affectation (CIS) ou section	Présent	Pouvoir donné à
ARLOT Michaël	SPV	2 ^{ème} VP	Charroux	X	
BARLIER Olivier	SPP		Poitiers SE		
BERT Patrick	SPV	4 ^{ème} VP	Loudun	X	
BESSEAU Quentin	SPV	3 ^{ème} VP	Availles Limouzine	X	
BRIE Simon	Ancien	Trésorier / Soutien	Latillé	X	
BRUNET Romain	SPV		Civray	X	
CHESSÉ Sonia	PATS	Trésorière adjointe	DD SIS	X	
DAIRON Jean-Noël	SPV		Chauvigny	X	
DRIANCOURT Mickaël	SPP		DD SIS		Jean Noel DAIRON
GIREME Caroline	PATS	Secrétaire	DD SIS	X	
GOUER Stéphane	SPV		Bonneuil-Matours	X	
GUILBERT Stéphanie	SPV		Vivonne	X	
GUILLARD Gilbert	Ancien		Lençloître	X	
JOLY Xavier	SPP	Trek and Bike	Châtellerault	X	
JUTTAND Sébastien	SPV	Président UD	Pleumartin	X	
LANDRIEAU Christophe	Membre de droit		DD SIS	X	
MASSONNET Romain	SPV		Châtellerault		Xavier JOLY
MESSY Jean	Ancien		St-Georges-lès-Bx	X	
MOUSSERION Ludovic	SPV		Couhé		
NICOLLEAU Pascal	SPP	Formation	DD SIS	X	
PAIRAULT Elodie	SPV		Chaunay		
PASQUAY Aurélie	SPV		Neuville		
PASQUET Eric	SPV		Vivonne		Sébastien JUTTAND
PLAUD Sylvie	SPV	1 ^{ère} VP	Mirebeau	X	
POUMAILLOUX Sophie	Membre de droit		Médecin-chef		
QUINQUENEAU Pascal	SPV		Les Ormes	X	
RENARD Charlotte	SPV		Les Trois-Moutiers	X	
VILLEGER Dave	SPV		Usson du Poitou	X	
YAUX Joël	Ancien		Pleumartin	X	
POULON Elodie	Pupille			X	
ROBICHON Katheline	Parent pupille				
Invités					
ALBERT David		Rugby	Poitiers LB	X	
BOUTIN Anthony		Comm			
DESROCHES Stéphane		Sauvetage de Sauveteur	Poitiers SE	X	
GRANSAGNE Adrien		JSP/SR	Cdt de Cie		
GUILBERT Céline			Chef du gpt terr	X	
LACQUIT Maxime			Chargé de communication		
NICOLLEAU Didier			Chef de groupement RF Formation	X	
NIVAU Stéphanie		Secrétaire UD		X	
TRILLAUD Yoann		Pétanque	Isle Jourdain		

+ Madame GRANGER Françoise

Ordre du jour :

- Finances : bilan 2022 et budget prévisionnel 2023 ;
- Congrès départemental 2023 ;
- Tarifs PSC1 ;
- Fiche de poste et contrat Madame Tiffaneau ;
- Questions diverses ;
- Remise de don en faveur de l'ODP.

I) Compte-rendu du CA de l'UDSP du 15/12/2022

→ Approbation du CR du dernier CA de l'UDSP du 15/12/2022, sous réserve des modifications suivantes :

- 1) Ajout du Cdt Eric PASQUET à la liste des membres de la commission relation extérieure qui est désormais composée comme suit :

RELATIONS EXTERIEURES :

Membres : Président (Sébastien JUTTAND), 1^{er} Vice-Présidente (Sylvie PLAUD), Secrétaire (Caroline GIREME), Eric PASQUET

- 2) Ajout du Ltn Dave VILLEGER à la liste des membres de la commission volontariat :

DÉVELOPPEMENT ET SOUTIEN DU VOLONTARIAT ET DE SES ADHERENTS :

Membres de droit : Président (Sébastien JUTTAND)

Membres : Michaël ARLOT (CHARROUX) (réfèrent de la commission)

Rapporteur : à définir lors de la 1^{ère} réunion

Membres : Nathan MARTINS (CHARROUX), Cyril RENAUD (LENCLOITRE), Anthony THIMONIER (USSON), Alexandra PASQUET (SSSM/ CIVRAY), Emmanuel CHAMBRE (AVAILLES) ; Loïc MALBRAND (LOUDUN) ; Romain BRUNET (CIVRAY), Stéphane GOUER (BONNEUIL MATOURS) ; Elodie PAIRAULT (CHAUNAY), Caroline GIREME (SDIS), Patrick SERRE (CHAUNAY), Sylvie PLAUD (MIREBEAU), Jean Pierre FRADET (GENCAY), Christophe RAOUL (MONTMORILLON), David TURPAUD (NEUVILLE), Jean Marc NICOLLEAU (LENCLOITRE), Patrick BERT (Loudun), Quentin BESSEAU, Fabrice HAIRAULT (Cohé), Charlotte RENARD (SSSM), Jean-Noël DAIRON (CHAUVIGNY), Dave VILLEGER (Usson du Poitou)

I) Finances : bilan 2022 et budget prévisionnel 2023

Bilan 2022

recettes			2022	réalisé	2023
cotisation des personnels			85000	92000.33	
adhérents U.D.					
remboursement assurance			6000	6500	
SDISS					
	saire St.		32000	32500	
Subvention SDISS	Canal+		1500		
	SDIS		20500	32500	
	JSP		6000		
Conseil Départemental			4000	4000	
Partenaires			1300		
Boutique			1000	3378.48	
	Pompy			1362	
TOTAL recettes			157300	172240.81	

Dépenses				
		2022	réalisé	2023
Cotisation F.N.S P F		30000	27170.55	
Cotisation U.R.P.C.		3500	3301.50	
Cotisation M.N.S.P.		34000	33326	
Salaire secrétaire	Stéphanie	32000	24356.78	
	Isabelle		9649.29	
Canal +		1500	1500	
TOTAL		101000	99304.12	

		2022	réalisé	2023
manifestation sportives		7500	5126.52	
	treck and bike	4000	4000	
	rugby	2500	1500	
	pétanque	300	1000	
section sportives	WRC	500	1865.70	
	sauveteurs			
	Anciens	2300	2300	
	football			
	formation PSC1			
	JUT			
	Défi Alzeïmer		500	
	TOTAL	17100	16292.22	

		2022	réalisé	2023
Aide sociale		11000	561.64	
médailles		1000	381	
dépenses imprévues		1700	1601.26	
tour Poitou Charentes		1000	120	
frais obsèque		3000	2124.68	
section de soutien		500	166.50	
fonction. Administratif		10000	9649.29	
PSC1				
communication		2000	590	
réunions congrès				
	frais de réunion	3000	730.26	
	congrès Dép;/ rég	3000		
	congrès National	3000	3039.13	
TOTAL		39200	18963.76	

Total des recettes	172 240.81 €		
Total des dépenses	134 560.10 €		
Solde positif	37680.71 €		
Résultat définitif du congrès régional le 4 juin à Vivonne est de	+ 1681.18		
Résultat du raid Matmat est	- 5799.49		
Subvention U.D.	3000		
Subvention URPC	2000 non versé à ce jour		

Remarques :

Recettes : Boutique et Pompy fonctionnent très bien

Relance faite auprès de l'UR pour obtenir subvention prévue en 2022 de 2000 € pour l'organisation du raid Mamat.

État des comptes de l'UDSP :

75 000 € sur livret A (social). Important de conserver une somme raisonnable pour urgence sociale
12585 € sur compte courant.

Budget prévisionnel 2023

Recettes 2023

Cotisation des personnels adhérents à l'U.D.	90 000 €
Remboursement assurance SDISS	6 000 €
Subvention SDISS	66 000 €
Conseil Départemental	2 000 €
Partenariat divers	0 €
Boutique	2 500 €
Pompy	1 000 €

Total des recettes **167 500 €**

Dépenses obligatoires

Cotisation à la F.N.S.P.F.	30 000 €
Cotisation U.R.P.C.	3 500 €
Cotisation M.N.S.P.	34 000 €
Salaire secrétaire Stéphanie	31 500 €
Isabelle	25 000 €
Canal +	1 500 €

Total des dépenses obligatoires **125 500 €**

Dépenses prévisionnelles complémentaires 2023

Fonctionnement Administratif	2 000 €
- Maintenance informatique, honoraire comptable, fourniture	
Frais section de soutien	500 €
Frais d'obsèques	3 000 €
- Palmes funéraires, gerbes	
Réunions / Congrès	7 500 €
- Frais de réunions	1 500 €
- Congrès Départemental	2 000 €
- Congrès National	4 000 €
Tour Poitou-Charentes	1 000 €

Sous total 1 **14 000 €**

Manifestations sportives	7 000 €
- Défi inter- centre, cross, PSSP, triathlon	
Sections sportives	9 300 €
- Trek and bike	4 000 €
- Rugby	2 500 €
- Football	2 000 €
- Pétanque	800 €
Section WRC	500 €
- Sauveteurs	
Section anciens S.P.	2 300 €
Section formation PSC1	5 000 €
Section J.T.	
Défi <u>Alzheimer</u>	

Sous total (2) **24 100 €**

NB : une subvention sera ajoutée pour le défi Alzheimer (manifestation annuelle)

Dépenses prévisionnelles complémentaires 2023 (3)

Aide sociale	2 000 €
Médailles	1 000 €
Dépenses imprévues	900 €

Sous Total (3) **3 900 €**

Total des Dépenses prévisionnelles (1+2+3) **42 000 €**

Récapitulatif des dépenses :

Dépenses obligatoires	125 500 €
Dépenses complémentaires	42 000 €

Total Dépenses **167 500 €**

Rencontre faite en début de semaine avec le responsable de la nouvelle section foot. L'UDSP prendra en charge l'équipement de foot. Devis à recevoir.

Section de rugby souhait de créer une section féminine. Le montant de la subvention pourra être réétudié dans ce cas.

Sauvetage de sauveteurs : Challenge 2023 les 22 et 23 sept à Angoulême. Pas de subvention supplémentaire demandée pour l'organisation.

Pétanque : l'équipe ne pourra participer au challenge cette année.

→ Vote : Approbation du budget présenté.

Demande de subvention de la Team 18 à hauteur de 1000 €.

Demande émanant d'un SPV de Lussac les Châteaux. Subvention souhaitée pour l'organisation d'un challenge. Manches de championnat de coupe du monde. Encadre sorties sur circuit Vigeant.

A ce sujet, pas de projet mené avec l'UDSP.

→ Vote défavorable. Refus de l'aide demandée.

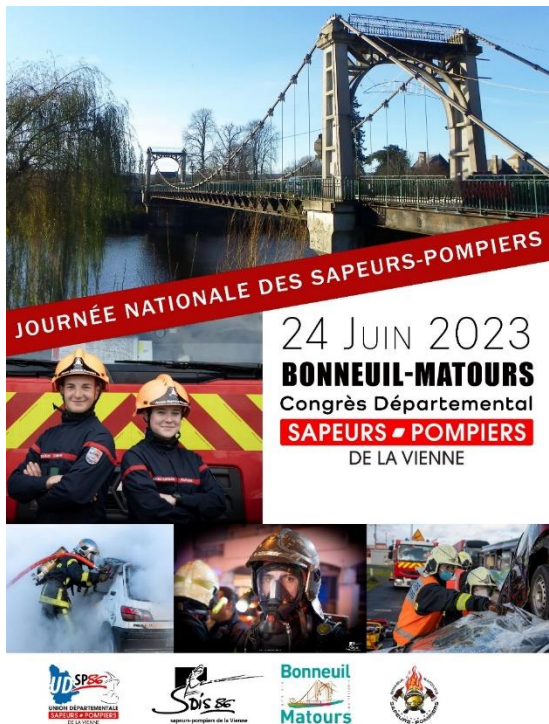
II) Congrès départemental 2023

Programme prévisionnel :

- 8h : accueil congressistes
- 9h : AG + présentation des sections
- 10h30 : allocutions
- 11h00 : cérémonie officielle et défilé motorisé
- Vin d'honneur et repas
- 14h30 : manœuvres ouvertes au grand public (ex. plongeur, manœuvres JSP, gestes qui sauvent)
- 17h30 : fin

Congrès départemental + cérémonie officielle regroupés le matin. Ouvert l'après-midi au grand public au parc de loisirs de Crémault (bord de la Vienne).

Thème principal : la jeunesse. Parcours pour les enfants et structure gonflable.



Présentation de la 1^{ère} version de l'affiche réalisée par Anthony BOUTIN

Modif : remplacement de la photo d'extinction par un plongeur.

Horaires à préciser.

Prévoir une version + complète avec le programme un flyer

Tickets de tombola à l'édition. 2 carnets /CIS.

Idée cadeau congressiste à proposer : Budget 5 €

8 mars à 17h30 : réunion à Bonneuil Matours pour visite du site avec Maire et adjoint.

Le PUD propose aux membres du CA de l'accompagner.

III) Tarifs PSC1

Les tarifs des formations PSC1 de l'UDSP ont été validés lors du précédent CA à 60 € / PSC1

Il est proposé d'ajouter un tarif dégressif pour le PSC1 :

55 € à partir de 100 candidats pour un même établissement sur une année civile ou scolaire.

→ Vote favorable de l'UDSP. Tarifs formation mis à jour.

Information relative à l'organisation des PSC1 :

Col LANDRIEAU : le SDIS doit, sur le principe, réaliser les formations PSC1 de ses nouvelles recrues. A ce jour, le SP candidat SPV non titulaire du PSC1 verse un chèque qui lui est remis si le recrutement aboutit.

Dans le cas où le SDIS serait dans l'incapacité d'assurer les formations PSC1 de ses candidats SPV, l'UDSP (ou autre AASC) pourrait former les nouvelles recrues. L'UD refacturera alors au SDIS la prestation de formation.

Par souci d'équité, le SDIS ne peut bénéficier d'un tarif préférentiel de la part de l'UDSP pour la formation des futurs SPV.

Une expérimentation pourra être envisagée sur une année, puis réajustement au besoin.

Avis favorable reçu par le SDIS de récupérer un stock de cartes QR code permettant au titulaire du PSC1, d'entretenir ses compétences via un site internet dédié.

Section formation :

Début nov à fin avril : 220 personnes formées

+ à venir : 130 candidats d'un collège

Une 40aine de demandes pour des formations extincteurs.

Souhait de se lancer dans le SST.

Réunion planifiée le 24/02/2022 avec les formateurs concernant l'organisation des sessions, le planning et les souhaits.

Problématique d'une formation extincteurs annulée (80 personnes) par manque de formateurs.

Recyclage des formateurs prévu en mars.

Tarifs des formations UDSP86 :

Nature formations	Candidats		Nombre d'heures de formation	Rémunération nette formateurs	Nombre de formateurs	Observations
	Nombre	Prix formation				
PSC1	10	60€	7 heures ou 2 soirées de 3h30	120€ (8h00)	1	
	20	55 € (à partir de 100 candidats pour un même établissement)		120€ (8h00)	2	
	30			120€ (8h00)	3	
Gestes qui sauvent	10	Forfait 200€	2 heures	37€ (2h30)	1	
Maintien des acquis PSC1	10	32€	3h30	60€ (4h00)	1	
Information DAE	10 à 12	Forfait 200€	2h00	37€ (2h30)	1	
Formation PSE1	7 à 12	250€	35h00	525€ (35h00)	2	2 formateurs
Recyclage PSE1	7 à 12	110€	6h00	97€ (6h30)	1	
PSE2	7 à 12	250€	35h00	525€ (35h00)	2	2 formateurs
Recyclage PSE2	7 à 12	110€	6h00	97€ (6h30)	1	
Formateur Premiers Secours	12 maximum	600€ Gratuit pour les SP	70h00	1110€ (74h00) Médecin 200€	2	Les SP doivent réaliser 3 sessions à ½ traitement
Formation continue FPS	12 maximum	200€ Gratuit pour les SP	6h00	97€ (6h30)	2	
Formation initiale SST	6 à 10	175€ HT	14h00	225€ (15h00)	1	Au-delà de 10 candidats, 1 heure supplémentaire par candidat jusqu'à 14 candidats
Maintien et actualisation des compétences	6 à 10	106€ HT	7h00	112€ (7h30)	1	Au-delà de 10 candidats, ½ heure supplémentaire par candidat jusqu'à 14 candidats
Passerelle formateur SST	10	Gratuit pour les SP	21h00 + 8h00 Prév 1 pour SP	450€ (30h00)	1	Pré-requis : Formateur PSC1 (doivent 2 formations initiales ou 4 MAC à ½ traitement)
Formateur SST	Maximum 10	1000€ HT	56h00	900€ (60h00)	1	
Maintien et actualisation des compétences	Maximum 10	400€ HT	21h00	330€ (2h00)	1	

III) Fiche de poste et contrat Madame Tiffaneau (secrétaire formation)

Fiche de poste de Mme Isabelle TIFFANEAU réalisée (en PJ)

Suite à donner à son contrat de travail

- Le 2^{ème} contrat de Mme Tiffaneau se termine au 28/02/2023.
 - 1^{er} contrat du 1^{er} juillet au 30 octobre 2022 > 4 mois
 - 2^{ème} contrat du 1^{er} novembre 2022 au 28 février 2023 > 4 mois

L'UDSP peut une dernière fois recourir à un CDD dans la limite d'une durée totale de 18 mois sur l'ensemble des contrats.

L'UDSP peut à tout moment passer d'un CDD au CDI, sans frais supplémentaires

Si l'UD souhaitait mettre fin au contrat d'Isabelle (faute de sessions de formation réalisées par exemple), elle devra payer 10% du salaire total perçu (depuis le 1er CDD).

Coût actuel de 2000 € de salaire par mois (Ursaff compris)

- ➔ Choix du bureau de l'UDSP de prolonger le CDD de Mme Tiffaneau de 10 mois à compter du 1er mars 2023.

Néanmoins l'UDSPV réaffirme sa volonté de pérenniser le poste en CDI, si les formations se déroulent comme souhaité. À ce jour, le nombre de sessions de formation mensuelles réalisées est encore insuffisant et non rentable. La prospection est à poursuivre ainsi que la mobilisation des formateurs pour assurer les formations.

IV) Questions diverses

- Raid Mamat' :

3 juin 2023 : raid renouvelé sur le site de Châtellerault

Pas de versement reçu de la part de l'UR pour la session 2022 (malgré un accord de principe reçu à hauteur de 2000 €). Relance faite.

L'UD attribuera le même montant de subvention que l'année dernière pour l'organisation du raid 2023.

- Groupe de travail SDACR : demande du SDIS de proposer 2 SP pour faire partie du groupe de travail

➔ Mickael ARLLOT et Alain ARLAUD sont proposés. La 1^{ère} réunion a eu lieu ce jour.

- Kit communication FNSPF

L'UR a reçu des kits de communication de la FNSP : 1 oriflamme, 1 stand parapluie. Possibilité de les utiliser lors d'événements départementaux.

Prochaine réunion de l'UR le 28/02 au SDIS 86.

- Demande de médaille reçue pour Jean-Pierre FRADET (départ à la retraite le 15 mars prochain)

➔ Accord de l'UDSP pour qu'une médaille fédérale lui soit attribuée.

Une commande de médailles de l'UDSP 86 est en cours (argent et or)

- 2 demandes d'intégration de la section de soutien :

Jean-Maurice GATELIER (Charroux) + Pascal REATILLEAU (Civray).

➔ Avis favorable d'intégration des 2 nouveaux membres. Bienvenue à eux.

- Réunion d'échange PUD / Députés et sénateurs

Invitation à une réunion d'information envoyée par le PUD aux députés et sénateurs du département. Cf invitation

Présentation à prévoir et accompagnement par d'autres membres du bureau ou du CA.

- Commission volontariat.

A été scindée en 2 : partie nord et partie sud. Chacun étudie leur sujet traité (actuellement thématique Ecole + SSSM) puis réunion le 27/02 pour rassembler et trier les questions. Elles seront envoyées au DDSIS qui diffusera aux groupements concernés. Un rdv sera programmé avec le DDSIS.

- ACh Desroches : projets 2023

Projet de réaliser des brûlages sur la Tour Kennedy de Poitiers (tour de 12 étages située quartier des Couronneries et voué à la démolition). Accord reçu de la Maire de Poitiers de tester sur feux réels. Permet une montée en compétence des SP. Le protocole de travail sur feux réel a été revu.

2^{ème} objectif ; prévention citoyenne. Profiter de ces exercices pour expliquer nos actions à la population, l'impact sur les logements. Mise en place estimée vers les mois d'avril, mai juin.

Souhait d'associer l'UDSP. Demande la présence de la section de soutien pour la partie logistique.

V) Remise de chèque ODP

Remise d'un chèque de 400 € au profit de l'ODP de la part du moto club Baillargeois 86 (association de Saint-Georges les Baillargeaux) qui avait organisé en décembre 2022 une balade en moto.

